

ANNEXE 1 – BTS PROFESSIONS IMMOBILIÈRES
CALENDRIER DES ÉPREUVES – SESSION 2026

Dates	Épreuves ponctuelles écrites	Horaires (heures locales)						Mise en loge des candidats
		Métropole	Antilles	Guyane	La Réunion	Mayotte	Polynésie Française	
Lundi 18 mai 2026	E4 – Environnement juridique et économique des activités immobilières (durée de l'épreuve : 3 heures)	15h00 - 18h00 (aucune sortie avant la fin de l'épreuve)	09h00 - 12h00 (aucune sortie avant la fin de l'épreuve)	10h00 - 13h00 (aucune sortie avant la fin de l'épreuve)	17h00 - 20h00 (aucune sortie avant la fin de l'épreuve)	16h00 - 19h00 (aucune sortie avant la fin de l'épreuve)	07h00 – 10h00	3 heures de mise en loge pour : Métropole, Antilles ; Guyane, La Réunion, Mayotte (aucune sortie avant la fin de l'épreuve)
Mardi 19 mai 2026	E2 – Langue vivante étrangère anglaise (durée de l'épreuve : 2 heures)	10h30 - 12h30 (aucune sortie avant la fin de l'épreuve)	06h30 - 8h30	07h30 - 9h30	12h30 - 14h30 (aucune sortie avant la fin de l'épreuve)	11h30 - 13h30 (aucune sortie avant la fin de l'épreuve)	Lundi 18 mai 2025 20h30 – 22h30 (2h00 de mise en loge)	2 heures de mise en loge pour : Métropole, La Réunion, Mayotte (aucune sortie avant la fin de l'épreuve)
Mardi 19 mai 2026	E1 – Culture générale et expression (durée de l'épreuve : 3 heures)	14h30 - 17h30	10h30 - 13h30 (sujet spécifique avec la Guyane)	11h30 - 14h30 (sujet spécifique avec les Antilles)	16h30 - 19h30	15h30 - 18h30	14h00 – 17h00 (sujet spécifique)	<i>Pas de mise en loge</i>
Mercredi 20 mai 2026	E7 – Conseil en gestion du bâti dans le contexte de changement climatique (durée de l'épreuve : 2 heures)	10h30 - 12h30 (aucune sortie avant la fin de l'épreuve)	06h30 - 8h30 (aucune sortie avant la fin de l'épreuve)	07h30 - 9h30 (aucune sortie avant la fin de l'épreuve)	12h30 - 14h30 (aucune sortie avant la fin de l'épreuve)	11h30 - 13h30 (aucune sortie avant la fin de l'épreuve)	Mardi 19 mai 2025 20h30 – 22h30 (2h00 de mise en loge)	2 heures de mise en loge pour : Métropole, Antilles ; Guyane, La Réunion, Mayotte (aucune sortie avant la fin de l'épreuve)
Mercredi 20 mai 2026	E5 – Conduite du projet immobilier du client en vente et/ou location (durée de l'épreuve : 3 heures)	15h00 - 18h00 (aucune sortie avant la fin de l'épreuve)	10h30 – 13h30 (aucune sortie avant la fin de l'épreuve)	11h30 – 14h30 (aucune sortie avant la fin de l'épreuve)	17h00 - 20h00 (aucune sortie avant la fin de l'épreuve)	16h00 - 19h00 (aucune sortie avant la fin de l'épreuve)	07h00 – 10h00	3 heures de mise en loge pour : Métropole, Antilles ; Guyane, La Réunion, Mayotte (aucune sortie avant la fin de l'épreuve)
Jeudi 21 mai 2026	E6 – Administration des copropriétés et de l'habitat social (durée de l'épreuve : 3 heures)	15h00 - 18h00 (aucune sortie avant la fin de l'épreuve)	09h00 - 12h00 (aucune sortie avant la fin de l'épreuve)	10h00 - 13h00 (aucune sortie avant la fin de l'épreuve)	17h00 - 20h00 (aucune sortie avant la fin de l'épreuve)	16h00 - 19h00 (aucune sortie avant la fin de l'épreuve)	07h00 – 10h00 (aucune sortie avant la fin de l'épreuve)	3 heures de mise en loge pour : Métropole, Antilles ; Guyane, La Réunion, Mayotte (aucune sortie avant la fin de l'épreuve)

Épreuves orales	E3 – Langue vivante étrangère anglaise : Production orale en continu et en interaction – Forme ponctuelle	Date fixée à l'initiative du recteur de chaque académie pilote
	E8 – Construction d'une professionnalité dans l'immobilier – Forme ponctuelle	
	EF1 – Communication en Langue vivante étrangère 2 – Épreuve facultative	
Réunions nationales d'entente à distance	E1 ; E4 ; E5 ; E6 et E7	Dates communiquées ultérieurement
Délibération Résultats ECT	À discrétion des recteurs des académies pilotes « organisation » ou autonomes	